

# S'ouvrir à la démocratie participative, être actif au niveau local et provincial : le pari réussi par l'Association Tigmi avec l'appui de Migrations & Développement



## CONTEXTE DE L'EXPÉRIENCE

Au Maroc, le contexte socio-politique connaît de profondes mutations et changements politiques et institutionnels, qui se sont accélérés avec la Constitution de 2011, confortant le rôle actif de la société civile et renforçant le processus de décentralisation.

La Constitution et les lois organiques relatives aux collectivités territoriales ont consacré l'adoption de la démocratie participative comme mécanisme favorisant l'implication des citoyens et citoyennes dans la gestion des affaires publiques.

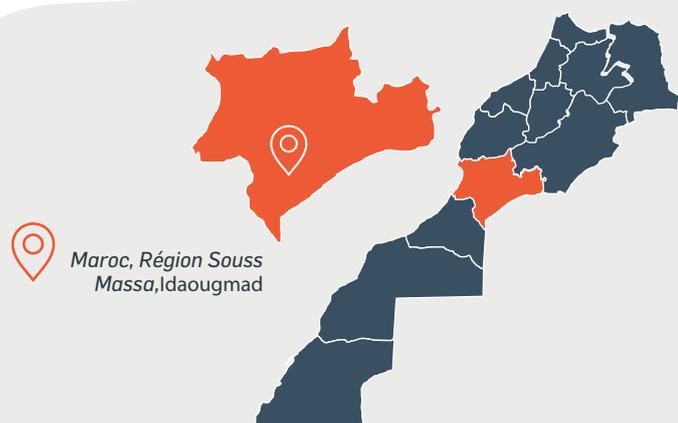
Dans la commune d'IDAOUGMAD, située dans la Province de Taroudannt, l'implication des acteurs de la société civile dans la gestion de «la chose locale» est limitée, notamment celle des jeunes et des femmes.

Pour contribuer à développer le dialogue entre acteurs, Migrations & Développement (M&D) agit avec l'association Tigmi via un accompagnement de proximité pour mettre en place **un dispositif de concertation locale multi-acteurs**.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet «Société Civile et Démocratie Participative (SCDP)» qui vise à renforcer l'implication des acteurs de la société civile dans le débat public et politique dans la région Souss Massa. **12 associations relais sont formées pour participer à ce processus.**

La présente fiche, notamment à destination des acteurs de la société civile marocaine, a pour but d'expliquer la mise en place de cette expérience à IDAOUGMAD.

Cette association a commencé son intervention depuis une vingtaine d'années au niveau du village pour ensuite s'ouvrir sur d'autres localités et partager ainsi son expertise accumulée en matière de développement local. En se mettant en lien avec d'autres associations, elle s'est attaquée à de nouvelles problématiques à savoir le développement démocratique.



Thématique : **CITOYENNETÉ**

## PRINCIPAUX ACTEURS DU DISPOSITIF

Au niveau du territoire d'IDAUGMAD, la mise en place du dispositif de concertation a nécessité l'intervention de plusieurs acteurs à savoir :

- **L'Association Tigmi pour le Développement local**, créée en 1999 par les villageois. Il s'agit d'une organisation dynamique sur le territoire avec des partenaires locaux et nationaux, favorisant l'intégration des jeunes et des femmes dans le village de Tigmi n'tallakht. **Depuis sa création, elle a réussi à effectuer de nombreux projets et souhaite aujourd'hui élargir son champ d'action** avec la volonté de partager son expertise avec d'autres territoires. Cette association est une des premières, au niveau local, à proposer un cadre de concertation.
- **Les Communes territoriales** : assurent les bonnes conditions du déroulement et de la mise en place du dispositif.
- **Les autres associations œuvrant dans le territoire** : L'Association de gestion de l'eau d'irrigation, la coopérative agricole féminine Tigmi (d'Argan et autres produits du terroir), le Club des jeunes (organisation sportive et culturelle pour les jeunes de Tigmi) sont aussi des partenaires de la concertation.
- **Les citoyennes et les citoyens.**
- **Migrations & Développement**, dans ce contexte assure l'accompagnement de l'association TIGMI et la mise en place des moyens (financiers et techniques) permettant à l'association de réaliser ses ambitions notamment le développement des espaces de concertation.

## DÉMARCHE DE MISE EN ŒUVRE

1/ **Susciter l'adhésion au projet, manifester son intérêt.** L'adhésion au projet est née suite à la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par Migrations & Développement, qui souhaitait regrouper les acteurs de la société civile, motivés pour mettre en place des espaces de concertation. M&D a procédé par appel à propositions pour s'assurer de la motivation des associations candidates et pour objectiver la sélection des associations futures partenaires du projet.

Les critères de sélection furent avant tout la motivation des associations candidates, la pertinence de leurs propositions de projet, leurs capacités d'agir à l'échelle provinciale ainsi que leurs expériences de terrain auprès des acteurs locaux. Ce projet a constitué pour l'association Tigmi une opportunité pour répondre à sa préoccupation, à savoir comment donner un nouvel élan à son action selon les nouvelles réformes institutionnelles et politiques.

2/ **Concevoir un projet qui rassemble autour de la démocratie participative, se former pour animer le dispositif.** L'association a désigné 3 personnes futures animateurs. Ces personnes constituent le comité de gestion de la dynamique. Celles-ci ont pour rôle d'assurer la coordination du dispositif au niveau du territoire d'IDAUGMAD.

Elles ont ensuite suivi un cycle de formation mis en place par M&D sur « le cadre juridique, institutionnel et politique de la démocratie participative », « les outils et le suivi évaluation des politiques publiques » et « le montage et l'animation des dispositifs de concertation ».

À travers ces formations, l'association Tigmi a tissé des liens avec des associations de jeunes à savoir le Forum des jeunes ruraux et des organisations de femmes comme l'association de bienfaisance de Taroudannt qui font ainsi partie du projet afin d'alimenter les espaces de concertation.

Les rencontres ont permis à l'association Tigmi de s'enrichir grâce à l'échanges d'expériences et de s'appuyer sur ces deux associations des jeunes et des femmes pour enrichir leur dispositif de concertation.



### 3/ **Un accompagnement de proximité**

M&D assure un accompagnement de proximité à l'équipe technique du projet désignée par l'association Tigmi. Cet accompagnement se matérialise par :

- Des formations et des ateliers de réflexion en la matière, ayant pour but de doter l'équipe d'outils permettant de conduire le processus de la concertation.

- Un appui aux restitutions réalisées par le comité de gestion aux membres de l'association et les élus, ayant permis de rapprocher collectivités territoriales locales et associations.
- Un appui aux sensibilisations auprès des conseils communaux pour garantir leur adhésion au processus et leur contribution à la mise en place du dispositif avec l'ensemble des acteurs locaux.

Le schéma ci-contre, résume les étapes de mise en place d'un dispositif de concertation.

#### 4/ Un processus en continu

Le processus n'est pas encore abouti : il est important de continuer et d'outiller l'association en outils et compétences pour qu'elle puisse jouer son rôle de catalyseur de la concertation locale. Le chemin parcouru démontre son efficacité. Or, l'association est demandeuse d'un accompagnement pour :

- L'identification des thèmes prioritaires de concertation.
- L'expérimentation des outils d'animation de la concertation (animation de dialogue avec les élus locaux)
- L'évaluation du processus.



## RÉSULTATS DU PROJET

Les résultats du projet résident dans l'élargissement du cercle d'intervention de l'association (passage du niveau local à l'ambition d'atteindre le niveau provincial), ainsi qu'au niveau des thématiques de travail. Dans un premier temps l'association ne travaillait qu'autour des activités génératrices de revenus. Aujourd'hui son travail s'articule également autour du développement démocratique et du renforcement : « empowerment » des femmes et des jeunes.

Ainsi l'expérience et l'expertise de l'association se sont diversifiées et lui permettent de faire partie des associations les plus dynamiques dans le territoire de la province de Taroudant.

Ensuite le projet a permis à l'association de développer ses capacités autour du plaidoyer sur la démocratie locale. L'accompagnement de proximité et les formations ont contribué à la mise en œuvre d'une initiative complémentaire comme le projet « Vivre Ensemble », soutenu par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Cette initiative porte sur les thèmes de la citoyenneté et de la dignité dans la vie quotidienne et a pour but de garantir un travail autour de la cuisine pour les femmes et la création d'un club de sport et de divertissement pour les jeunes.

Enfin ce projet a permis de favoriser la formulation des attentes de la société civile en matière de participation à savoir l'ouverture de passerelles de dialogue avec les décideurs locaux.



Témoignage : **Saida Bouaida, jeune coopérante**

« Je fais partie des femmes ayant bénéficié d'une formation sur le thème du « leadership féminin » qui m'a permis d'enrichir mes connaissances et d'en savoir plus sur les manières de devenir une femme leader (...). J'ai pu acquérir des outils de communication et des savoir-faire pour mener une discussion et des débats avec les représentants de commune. J'ai profité de toutes ces informations collectées lors des séances, et je compte les transmettre à d'autres femmes de mon entourage ».

La **cohésion et la cohérence des membres** de l'association est un premier point fort et facteur de réussite : il y règne une harmonie, un but commun, qui favorise la prise de décisions.

La bonne réputation de l'association dans son territoire facilite son intervention tout **comme le rôle actif des femmes** au sein de la structure et l'engagement de ses membres. La **participation à des formations** a aussi été un atout pour l'association.

Enfin le projet SCDP lui-même est une opportunité qui a permis à l'association de gagner en légitimité, en ouverture sur d'autres expériences enrichissantes. Il a permis également une meilleure connaissance et **une meilleure collaboration avec les autres associations locales**.

Il est important **d'impliquer les acteurs étatiques** dans ce type de projet. En effet, ils ont permis d'héberger le dispositif à travers de la mise à disposition de locaux et la mobilisation d'autres acteurs associatifs et étatiques de leur réseau.



Il reste encore des efforts à faire pour améliorer les difficultés rencontrées à savoir :

## // Au plan de la mobilisation des partenaires :

Comme souvent, l'implication des jeunes reste faible sur ce type de projet, en particulier les jeunes ruraux qui vivent au quotidien des disparités sociales multiples.

Ensuite la vision restreinte des acteurs locaux de ce qu'est le «développement» reste un point faible pour l'élargissement du champ d'action de l'association comme les autres associations de développement.

Les préjugés et les coutumes ne favorisent pas non plus toutes les activités du projet et les « jeux » politiques freinent parfois sa dynamique.

## // Au plan technique :

Grâce au projet, l'association Tigmi évolue rapidement mais l'absence d'une équipe technique salariée au sein de l'association est un frein qui diminue les possibilités de réponses aux appels à projets et donc de proposer de nouvelles activités.

Au-delà de cette fragilité, le manque de technicité autour des réponses aux appels à projets est également un frein au développement de l'association.

Enfin le manque de ressources financières et de communication entre les acteurs locaux sur le territoire ne facilite pas l'avancement.

## LEÇONS TIRÉES

**L'engagement et l'implication de tous les membres** de l'association ainsi que **l'ouverture sur l'extérieur et le suivi des évolutions politiques et institutionnelles** au niveau local et national ont facilité la mise en place du dispositif de concertation.

Même si l'évolution de l'association est rapide, les acteurs du territoire et elle-même ont **besoin de temps** et de formations complémentaires pour se pérenniser.

La reconnaissance des efforts et la concertation entre tous les membres de l'association est également primordiale : la réussite d'un membre de l'association devient ainsi une réussite de tous les membres de l'association en général.

Cette fiche est réalisée avec le soutien de l'Union européenne et l'AFD. Les points de vue exposés dans ce support ne représentent pas le point de vue officiel de l'Union européenne et de l'AFD.



Objectif du Développement Durable



Association TIGMI  
Contact : Abdellah KARIM (+212) 661 480 024  
atigmidl@gmail.com  
Migrations & Développement  
(+212) 528 534 148  
md.maroc@migdev.org  
www.migdev.org

